

## AVANT-PROPOS



Le drainage des terres agricoles est une pratique ancestrale nécessaire dans certains territoires pour adapter l'agriculture aux aléas climatiques. Le drainage permet l'évacuation ponctuelle de l'eau de pluie en excès dans le sol. En améliorant la circulation de l'eau, l'aération du sol et en maintenant un taux d'humidité suffisant, le drainage favorise le développement de la faune et de la flore du sol. Bénéficiant de meilleures conditions d'enracinement, les plantes supportent mieux les contraintes liées à l'excès d'eau en hiver, ou à la sécheresse en été, les parasites se développent moins. Le drainage sécurise la production : les rendements sont plus réguliers, et souvent améliorés. Enfin, il permet d'envisager l'agriculture biologique dans certains territoires hydromorphes.

Très développé dans les années 1980 en parallèle des politiques de réaménagement du foncier agricole, le drainage concerne aujourd'hui 10 % de la surface agricole utile (SAU), soit environ trois millions d'hectares. Associé à l'intensification agricole jugée polluante et prédatrice des ressources en eau et en terre, accusé de détruire les zones humides et d'accélérer les inondations, le drainage agricole est aujourd'hui controversé par la société civile.

Pourtant, de nombreuses innovations techniques viennent en complément d'une utilisation judicieuse et parcimonieuse des intrants pour garantir la qualité des projets et des travaux, diminuer l'impact sur l'environnement, améliorer la qualité des eaux et développer la biodiversité. Ces évolutions méritent d'être connues et développées.

Dans un contexte de changement climatique et d'attentes sociétales imposant des pratiques culturelles de plus en plus précises et diversifiées, le drainage agricole soulève ainsi de nombreuses questions mais pourrait également apporter des solutions pérennes et contribuer à répondre à de nouveaux enjeux alimentaires et environnementaux.

### Trente ans après le dernier colloque organisé en France sur le drainage, il était temps d'aborder à nouveau ce sujet

C'est pourquoi Chambres d'Agriculture France, ANDHAR-Draineurs de France et l'Association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage (AFEID) ont co-organisé un colloque national sur le drainage agricole le 12 octobre 2018 à Paris. Cette journée à destination de l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau poursuivait les objectifs suivants : rappeler les enjeux du drainage agricole, partager l'état de la connaissance, échanger sur les controverses et débattre des perspectives.

En termes de méthode, les organisateurs souhaitaient poser sereinement les éléments du débat, entendre les questionnements, relayer les résultats scientifiques et s'appuyer sur des retours d'expérience pour favoriser un dialogue constructif entre acteurs. Le programme a été établi avec le concours du Comité scientifique réunissant les spécialistes des différents organismes publics concernés : AFB (Agence française pour la biodiversité), CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux – ministère de l'Agriculture), INRA (Institut national de la recherche agronomique), AFA (Association française d'agronomie), Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture)<sup>1</sup>, ARVALIS-Institut du végétal, CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

La journée était articulée autour de quatre séquences :

- Le drainage agricole est-il encore utile aujourd'hui ?
- Le drainage est-il compatible avec les enjeux environnementaux ?
- Comment intégrer les fonctionnalités du drainage agricole à l'échelle d'un territoire ?
- Quelles perspectives pour le drainage agricole ?

Dix-sept intervenants se sont relayés pour présenter des interventions sous des formats dynamiques et diversifiés alternant témoignages d'agriculteurs et d'acteurs locaux, présentations scientifiques, retours d'expériences, temps de discussions et débats.

1. Les deux établissements INRA et Irstea ont fusionné en janvier 2020 pour devenir INRAE, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.



► La participation rencontrée lors de ce colloque témoigne des attentes et questionnements existants sur le sujet du drainage agricole. Cent-cinquante personnes sont venues d'horizons variés : agriculture, services de l'État, agences de l'eau, instituts techniques et scientifiques, associations de protection de la nature, entreprises, collectivités et structures gestionnaires... La présence d'acteurs internationaux indique que la problématique dépasse les frontières.

Les différentes interventions, dont la plupart font l'objet d'articles scientifiques et de témoignages d'acteurs dans ce numéro, ont permis de mettre en évidence que le drainage agricole est un outil de gestion de l'eau au service de l'agro-écologie. Cet outil est d'autant plus pertinent que le changement climatique prévoit un accroissement des événements extrêmes, aussi bien du point de vue des excès d'eau que des sécheresses. Le drainage augmente la résilience des systèmes agricoles et facilite le développement des pratiques culturales innovantes, en permettant de réduire le recours aux intrants et/ou au travail du sol. Pour prendre en compte les enjeux environnementaux, le drainage agricole évolue et les techniques de remédiation associées permettent non seulement d'améliorer la qualité des eaux de surface, mais également de favoriser la biodiversité de ces milieux.

Cependant le drainage agricole doit être appréhendé au-delà de la parcelle et le dialogue entre acteurs du territoire est indispensable à la bonne intégration des enjeux à l'échelle du bassin versant pour des projets cohérents dans l'espace et dans le temps.

Le programme, la qualité des interventions et le climat d'écoute mutuelle de la journée ont largement contribué à la satisfaction des participants qui ont plébiscité l'événement<sup>2</sup>.

### Quelles perspectives pour demain ?

À l'issue de cet événement, le drainage agricole apparaît comme un outil indispensable à l'agriculture de demain, tout en ayant évolué dans sa conception pour intégrer les enjeux environnementaux. Cependant, de nombreuses actions restent à conduire.

Il paraît essentiel de poursuivre le dialogue amorcé lors de cette journée entre les différents acteurs de l'eau. En effet, l'écoute mutuelle, les échanges et la collaboration entre acteurs est indispensable à une approche globale de la ressource à l'échelle des territoires, qui est la seule approche pertinente notamment dans le contexte de changement climatique.

Pour nourrir ce dialogue, il convient de s'appuyer sur des données et des résultats d'expériences fiables et diffusables au-delà des sphères agricoles. La compréhension des fonctionnements des agroécosystèmes nécessite des visites de terrain pour conserver le pragmatisme nécessaire. Un travail de recueil de données, d'études et d'expérimentations sur le sujet du drainage agricole serait utilement conduit en France et en Europe.

Des échanges constructifs avec les services instructeurs de l'État permettraient une meilleure appréhension et une vision partagée du cadre réglementaire et des mesures compensatoires à imaginer conjointement.

La recherche scientifique doit être poursuivie pour explorer de nombreux sujets tels que drainage et stockage de carbone, l'influence du drainage sur les prairies (portance des sols, productivité, aspects sanitaires), l'approche intégrée du drainage dans les écosystèmes forestiers, l'optimisation des zones tampons, l'évaluation des bioréacteurs, la mise en œuvre du drainage contrôlé dans les polders. Du côté des sciences humaines et sociales, il s'agit aussi de concevoir des méthodes participatives et des outils pour faciliter le dialogue territorial autour des enjeux de l'eau et du drainage à l'échelle du bassin versant, comme l'illustrent les expérimentations menées en Seine-et-Marne.

Les co-organisateurs avec de nombreux partenaires entendent poursuivre la dynamique engagée par cette journée pour apporter des réponses scientifiques et techniques aux questions posées et réunir les conditions d'un dialogue harmonieux entre acteurs basé sur la compréhension équilibrée des différents enjeux d'une saine synergie entre production agricole et préservation de l'environnement. ■

2. Quatre-vingt-quinze pour cent des participants ayant répondu au questionnaire de satisfaction déclarent que le programme a répondu à leurs attentes et 97 % souhaitent le renouvellement d'un tel événement.

## ANDHAR-DRAINEURS DE FRANCE

ANDHAR-Draineurs de France (Association nationale pour le drainage et l'hydraulique agricole responsable) est une association loi 1901 qui a pour mission de promouvoir un drainage agricole responsable. Composée de sociétés et coopératives de drainage, de bureaux d'études, de chambres d'agriculture et de fabricants de matériels de drainage, l'association centralise les informations relatives au drainage et à l'hydraulique agricole, et diffuse auprès des adhérents, partenaires et institutionnels. Pour garantir des travaux respectueux de l'environnement, l'Association propose une labellisation du drainage responsable apportant ainsi des garanties de qualité aux agriculteurs et à la société.



## CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Les Chambres d'agriculture sont des établissements publics dits consulaires, pilotées par des élus professionnels représentant les principaux acteurs du secteur agricole, rural et forestier. Les Chambres d'agriculture interviennent aux côtés des agriculteurs au niveau de l'exploitation agricole et à l'échelle territoriale : faisabilité technico-économique, conseil réglementaire, diagnostic, etc. Dans le cadre de leurs missions consulaire et de développement agricole, les Chambres d'agriculture sont des interlocuteurs des pouvoirs publics et des partenaires scientifiques et techniques.



## ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'EAU, L'IRRIGATION ET LE DRAINAGE

L'Association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage (AFEID) est une association à but non lucratif créée en 1952. L'AFEID regroupe l'expertise française sur les questions d'eau pour l'alimentation et le développement des territoires ruraux. Ses membres sont des experts adhérents à titre individuel et des organisations : profession agricole, sociétés d'aménagement régional, organismes de recherche, agences de l'eau, bureaux d'études, associations, fondations. L'AFEID contribue au débat sur les enjeux agricoles et environnementaux liés à l'eau par l'organisation régulière de rencontres régionales ou nationales et de conférences internationales.



### Les auteurs

#### Luc SERVANT

Vice-président de la Commission Environnement, APCA, Assemblée permanente des Chambres d'agriculture  
9, avenue George V, F-75008 Paris, France.  
✉ [luc.servant@apca.chambagri.fr](mailto:luc.servant@apca.chambagri.fr)

#### Jean-Yves GROSCLAUDE

Président de l'AFEID, Association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage,  
361 rue Jean-François Breton, BP 5095, F-34196 Montpellier Cedex 5, France.  
✉ [afeid@inrae.fr](mailto:afeid@inrae.fr)

#### Jean-Louis LEDEUX

Président de ANDHAR-Draineurs de France, Association nationale pour le drainage et l'hydraulique agricole responsable, Maison des Chambres d'agriculture,  
9, avenue George V, F-75008 Paris, France.  
✉ [contact@andhar.fr](mailto:contact@andhar.fr)